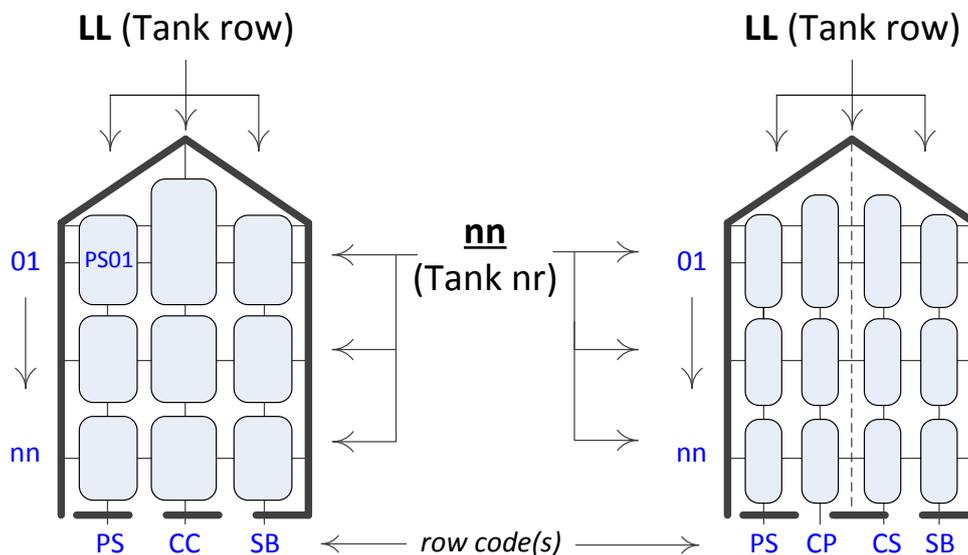




# Carte d'instructions BICS2

concernant : Codage des emplacements des citernes utilisées dans le transport de navires-citernes

Ces instructions décrivent le codage des emplacements des citernes utilisées dans le transport de navires-citernes, en particulier pour indiquer sans ambiguïté la position de la citerne à bord du navire dans la déclaration de voyage à l'attention des autorités fluviales.



**Image 1: Codage de l'emplacement des citernes (position de la citerne pour les tankers de navigation intérieure)**

L'emplacement de la citerne est codé sous la forme LLnn, où :

- LL décrit l'emplacement sur le navire (la ligne)
  - Dans le cas d'une construction de deux ou trois en largeur :*
    - - PS (port side) pour le côté bâbord ;
    - - SB (starboard side) pour le côté tribord ;
    - - CC (center center) pour le centre.
  - Dans le cas d'une construction de quatre en largeur, le centre est réparti comme suit :*
    - - CP (center port side) pour le côté bâbord du centre ;
    - - CS (center starboard side) pour le côté tribord du centre.
  - Dans le cas d'une construction avec une seule ligne en largeur, la ligne est indiquée par : CC.*
- nn décrit le numéro d'ordre de la citerne, en commençant par 01 à partir de l'avant.

Exemple : une citerne à la première position du côté bâbord (calculé à partir de la proue) est indiquée par PS01.